

# COMPTE RENDU SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

## Du 30 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le trente juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Montmorin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Gérard GUILLAUME, Maire.  
**Date de convocation** : 26/06/2017.

**Présents** : MM. GUILLAUME, FUSTIER, LAMARTINE, PIREYRE, REYNARD, PELLETIER, SOBCZAK, PODEVIN et Mme ROUSSET, TENNEREL, CASSAGNE, PEYRON, RAYNAUD, PLOS.

**Secrétaire de séance** : Mme ROUSSET Michelle

Approbation à l'unanimité des membres présents du 09 juin 2017.

### 1-: **Elections des délégués sénatoriaux** :

**Présents** : Tous les membres du Conseil municipal en exercice :

Président : M. Gérard GUILLAUME,

Secrétaire : Mme Michelle ROUSSET,

Assesseurs : Mmes PLOS Josiane et TENNEREL Patricia: conseillères les plus âgées,

Mme RAYNAUD Amandine et M. REYNARD Julien : conseillers les plus jeunes,

Ont été élus à la majorité absolue et par un suffrage exprimé de 14 voix :

- **Les délégués titulaires** : MM. GUILLAUME Gérard, SOBCZAK Laurent et PELLETIER François.

- **Les délégués suppléants** : Mme PEYRON Florence, MM. REYNARD Julien et PODEVIN Marc.

Pour représenter la Commune à l'élection des « grands électeurs – sénateurs », le dimanche 24 septembre 2017.

### 2- **Bilan du chantier participatif**

Le collectif « L'ASSOCIATION » et le Parc Naturel Régional Livradois Forez ont présenté le bilan de l'action menée sur l'aménagement des abords de la salle polyvalente et de la Mairie. Si les ateliers ont peiné à mobiliser, la semaine de chantier a quant à elle bien suivi. La construction s'est bien déroulée où chaque participant trouvait sa place, pour un résultat satisfaisant déjà largement utilisé.

Cette réalisation rentrait dans le projet global d'aménagement de l'espace réalisé depuis le mois de janvier. D'autres actions ont été aussi menées parallèlement comme la suppression de haies, la réalisation de « mange-debout », la définition de zones de tontes modérées et un traitement paysager. Le travail avec les enfants à l'occasion des TAP a aussi été important.

L'ASSOCIATION a fourni un plan global d'aménagement avec une proposition de calendrier et des fiches de réalisation pour chaque projet. Outre la mise en place de mobilier (tables, bancs) et l'aménagement du carrefour de l'école, les prochaines actions envisagées dans un premier temps pourraient concerner les seuils des bâtiments (accessibilité), les plantations, les prairies fleuries et le projet de labyrinthe et jeux d'enfants intégrés à la zone de l'ancien camping.

### 3-**SIEG du Puy-de-Dôme – travaux d'éclairage public complémentaire / secteur église** :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans la continuité de réfection et mise en conformité du réseau d'éclairage public, il reste à changer deux lampes anciennes. Une extension sera réalisée pour la mise en place d'un troisième point lumineux dans ce secteur. Le fonds de concours s'élève à **11 880.18 € TTC** : participation du SIEG 6 930 €, participation de la Commune 4 950,18 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

### 4- **Motion Cour d'Appel de Riom** :

L'Association des Maires du Puy-de-Dôme a été alertée par les avocats du barreau de Clermont-Ferrand pour une éventuelle réforme de la carte judiciaire des Cours d'Appel qui préconise de ramener le nombre de Cours d'Appel à 20 soit la suppression de 16. Le Conseil Municipal à l'unanimité apporte son soutien et souhaite que la Cour d'Appel de Riom soit maintenue sur notre territoire.

### 5- **Convention pour verger pédagogique** :

Le Conservatoire d'Espaces Naturels Auvergne (C.E.N.) nous propose une convention d'assistance technique pour le verger, comprenant : la taille des arbres, et plus largement des conseils pour son entretien. Le CEN propose de valoriser l'action de la Commune en intégrant le verger de Montmorin au réseau régional des vergers de sauvegarde et

de promotion du patrimoine fruitier d'Auvergne. Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à signer la convention.

**6-Questions diverses :**

- La secrétaire sera en congés du 31 juillet jusqu'au 20 août. Pendant cette période une remplaçante tiendra une permanence d'ouverture au public : le mercredi matin de 9H à 12H. En cas d'urgence veuillez contacter le Maire ou ses adjoints.
- L'adjoint des services techniques sera en congés du 28 août jusqu'au 10 septembre. Pendant cette période M. Marc Podevin, conseiller municipal procédera à l'entretien régulier des 2 stations d'épuration.
- L'Amicale Laïque d'Isserteaux nous demande la possibilité d'utiliser pour une période d'un an la salle polyvalente de Montmorin pour poursuivre leur activité « Yoga ». : le lundi de 18H à 20H, car la salle des fêtes d'Isserteaux sera en cours de rénovation à partir de septembre 2017. M. le Maire propose la mise à disposition de notre salle pour un montant forfaitaire de 200 €. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.
- Enfouissement du réseau électrique BT au village d'Oriol : actuellement le SIEG du Puy-de-Dôme procède à une étude technique.
- Billom Communauté a conventionné avec L'Adhume. Pour notre commune une rencontre est prévue le mardi 4 juillet pour procéder au diagnostic énergétique des bâtiments communaux,
- La Maison des Loisirs et de la Culture de Billom met en place des après-midi d'initiations sportives et culturelles pour les jeunes de 14 à 17 ans du territoire. Voir programme détaillé sur le site internet : [www.mlc-billom.com](http://www.mlc-billom.com)
- Soirées ludiques ouvertes aux jeunes de 12-18 ans, à la piscine de Billom Communauté les mercredis 26 juillet et 30 août de 19H à 20H30 : tarif 1€
- L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 23heures 15.